

**Réunion du 26 octobre 2011**  
à la Maison de l'Intercommunalité, à 18h30

date de la convocation : 19 octobre 2011

**Etaient présents (23) :**

Le Président : Hubert DELHOMMEAU  
 Les Vice-présidents : Charles BATY, Damien GRASSET, Marc PRÉAULT  
 Les Membres : Philippe BAUDRY, Pierre BELLEIL, Lionel BOSSIS, Francis BRETON, Joseph CARDINAUD, Bernard DABRETEAU, Jean-Paul DENIAUD, Bernard DENIS, Joseph GALLOT, Alain GRASSET, Jean-Noël GROLLEAU, Stéphane JARNY, Bernard LOUINEAU, Jeanne MARTINEAU, Marie MERLET, Joël RAIMBERT  
 Les Membres consultatifs : Gérard BRETIN, Noémie GAUTRON, Maryline GRATON

**Avait donné procuration (4) :** Corinne FERRE à Joël RAIMBERT  
 Alain LEBOEUF à Bernard DABRETEAU  
 Chantal NICOLEAU à Marc PREAULT  
 Christel RAFSTEDT à Stéphane JARNY

**Etaient excusés (3) :**

Les Membres : Marc ARNAUDEAU, Jean-Claude BROUSSEAU  
 Les Membres Consultatifs : Régis POIRIER

**Etait absent ( ) :**

Les Membres  
 Les Membres consultatifs

**Assistaient à la réunion :** Yves BAUDOUIN Trésorier principal, Yoann GAUVRIT

Nombre de délégués en exercice : 26  
 Nombre de délégués présents : 20  
 Nombre de délégués votants : 24



Maison de l'Intercommunalité  
 21 rue du Péplu  
 85620 Rocheservière

Tél. : 02 51 94 94 28  
 Fax : 02 51 94 94 29

infos@cc-canton-rocheserviere.fr

**ORDRE DU JOUR**

- ✍ 129 – Mandat spécial à Monsieur le Président pour participer au 94<sup>ème</sup> Congrès des Maires et Présidents de Communautés de France
- ✍ 130 – Fonds de concours de fonctionnement – utilisation des salles de sport du canton
- ✍ 131 – Subvention exceptionnelle à l'association de la halte-garderie itinérante
- ✍ 132 – Subvention de fonctionnement à l'union des professionnels du canton de Rocheservière
- ✍ 133 – Indemnité de conseil au trésorier
- ✍ 134 – Spectacles de Vendée saison 2011/2012
- ✍ 135 – Exposition photographique 2012 – convention avec l'Atelier Photogalerie - Angle Jaune
- ✍ 136 – Ouvrage sur la toponymie des villages du canton de Rocheservière
- ✍ 137 – Ouvrage sur Nicole RENARD
- ✍ 138 – Chapelle Saint-Sauveur – avenants aux marchés de travaux
- ✍ 139 – Chapelle Saint-Sauveur – validation du projet de muséographie
- ✍ 140 – Travaux sur les sentiers de randonnée – choix des entreprises

Monsieur le Président ouvre la séance en accueillant Monsieur Yves BAUDOUIN nouveau Trésorier de Montaigu et l'invite à se présenter.

**Après l'ouverture de la séance du Conseil Communautaire par Monsieur le Président, en vertu de l'article L.212-15 du CGCT, le Conseil Communautaire nomme, à l'unanimité, Monsieur Francis BRETON, en qualité de secrétaire de séance.**

**Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil Communautaire du 14 septembre 2011**

Aucune observation n'étant formulée sur la rédaction du compte-rendu de la séance du 14 septembre 2011, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents, en approuve le contenu.

## Décisions du Bureau

Rapporteur : Hubert DELHOMMEAU

### ⇒ Compte Rendu de la réunion du 26 septembre 2011 :

#### ✍ 125 – Programme d'aides Habitat 2010 - 2012 – mises en paiement

Monsieur le Président rappelle que le Conseil Communautaire, par la délibération n°1109-134 en date du 04 novembre 2009 a validé le règlement du programme d'actions habitat triennal et a donné pouvoir au Bureau, dans la limite des crédits inscrits au budget chaque année, de mettre en paiement les aides, après réalisation conforme des travaux.

Il présente la liste des dossiers approuvés par les commissions habitat des 24 juin 2010, 21 avril et 07 juillet 2011 pour être mis en paiement :

Economies d'énergie					
N°	Nom et prénom du bénéficiaire	Commune	Travaux	Montant des factures	Montant de la subvention
EE20	SAUVAGET Nicolas	Rocheservière	Isolation	16 650.06 €	700.00 €
EE75	MACOIN Jérôme	Rocheservière	Isolation	7 284.75 €	700.00 €
EE76	BORDET Aline	Saint-André-Treize-Voies	Chaudière à condensation	4 138.32 €	700.00 €
EE78	DAHERON Michelle	Saint-André-Treize-Voies	Chaudière à condensation	5 480.55 €	700.00 €
EE81	GOURAUD Joseph	Saint-André-Treize-Voies	Chaudière à condensation	5 064.09 €	700.00 €

Montant total à payer : 3 500 €uros

Reste disponible pour 2011 : - 1 457.79 €uros

Nombre de subventions payées depuis le début de l'année : 36 depuis le début du dispositif : 59

Façades				
N°	Nom et prénom du bénéficiaire	Commune	Montant des travaux éligibles	Montant de la subvention
F43	ROUSSEAU André	L'Herbergement	3 183.87 €uros	700.00 €
F46	BOUTIN Linda et POIRON Eulalien	Rocheservière	4 724.08 €uros	700.00 €

Montant total à payer : 1 400.00 €uros

Reste disponible pour 2011 : 6 820.03 €uros

Nombre de subventions payées depuis le début de l'année : 16 depuis le début du dispositif : 45

Après en avoir délibéré, le Bureau, à l'unanimité, accepte de mettre en paiement les aides telles qu'elles viennent d'être présentées ci-dessus, et donne pouvoir à Monsieur le Président pour réaliser cette opération.

#### ✍ 126 – Pépinière d'entreprises – révision du loyer de l'entreprise ROMATH

Monsieur le Président expose qu'en application des termes du bail commercial de courte durée passé avec le locataire, le loyer doit être revu suivant l'évolution de l'indice publié par l'INSEE du coût de la construction selon les conditions suivantes :

- 👉 indice de base (dernier indice trimestriel publié à la date de signature du contrat soit 1<sup>er</sup> trimestre 2010 : 1 508),
- 👉 indice de révision (indice du même trimestre de l'année suivante, dans la limite d'une augmentation du loyer de 3%).

Monsieur le Président propose de réviser le loyer mensuel de l'atelier n°2 d'une surface de 225.38 m<sup>2</sup> occupé par l'entreprise ROMATH, à compter du 01 octobre 2011 de + 3%, soit de 688.52 €uros à 709.52 €uros hors taxes

Après en avoir délibéré, le Bureau, à l'unanimité, accepte la révision du loyer dans les conditions du bail commercial de courte durée signé le 01 octobre 2010, réévalue le loyer mensuel hors taxes de l'atelier n°2 à 709.52 €uros à compter du 01 octobre 2011, et autorise monsieur le Président à signer les documents nécessaires à la révision du loyer.

### ⇒ Compte Rendu de la réunion du 17 octobre 2011 :

#### ✍ 127 – Travaux de réparation des poteaux d'incendie

Monsieur le Président rappelle que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, la Communauté de Communes exerce en lieu et place des communes la compétence entretien et réparation des poteaux et bornes d'incendie.

Il rappelle également que la SAUR a été retenue pour effectuer cette mission sur l'ensemble des 6 communes du canton de Rocheservière. Suite à la visite d'entretien 2011, et en respectant les prix actualisés définis dans le bordereau des prix du marché, un devis de réparation d'un montant total de 5 043.98 € TTC a été réalisé. Monsieur le Président propose d'accepter de faire exécuter ces travaux par la SAUR.

Après en avoir délibéré, le Bureau, à l'unanimité, accepte le devis de réparation de la SAUR qui s'élève à 5 043.98 € TTC, et autorise Monsieur le Président à signer le marché à intervenir et tout autre document s'y rapportant.

---

## **128 – Migration du logiciel de gestion des installations d'assainissement non collectif**

Monsieur le Président rappelle que depuis la création du Service Public d'Assainissement Non Collectif sur le canton de Rocheservière en 2006, la communauté de communes a fait le choix d'être propriétaire de son logiciel de gestion des installations qu'elle met ensuite à disposition de ses différents prestataires.

Il expose que dans le cadre de la mise en place du contrôle de bon fonctionnement et de la prestation de vidange pour les installations du canton, il est nécessaire de faire évoluer le logiciel informatique. Il propose de migrer vers une version 2 du logiciel qui permettra de suivre les vidanges et de disposer d'un intégrateur pour une mise à jour facilitée de la base de données. Le coût de cette migration du logiciel Cart@jour ANC Version 2 est de 2 800 € hors taxes.

Après en avoir délibéré, le Bureau, à l'unanimité, accepte la proposition de migration du logiciel de gestion de l'assainissement non collectif : Cart@jour ANC V2 de G2C Informatique qui s'élève à 2 800 € hors taxes, et autorise Monsieur le Président à signer le marché à intervenir et tout autre document s'y rapportant.

**Le Conseil Communautaire prend acte des décisions du Bureau.**

---

## **Commission Sport**

*Rapporteur : Marc PREAULT*

### **Compte rendu de la réunion de la commission du 12 octobre :**

#### **Utilisation des salles de sport sur le canton**

Un état des lieux a été réalisé. Le constat : des difficultés existent notamment sur la commune de L'Herbergement. Toutefois une solution temporaire a été trouvée pour cette année. Le dossier devra être abordé de nouveau pour évoquer la réalisation dans l'avenir de nouveaux investissements et par qui.

---

## **Communication et TIC**

*Rapporteur : Marc PREAULT*

### **Compte rendu de la réunion de la commission du 19 octobre :**

#### **Schéma directeur général de la signalétique des zones d'activités économiques**

Le schéma a été présenté dans chacune des communes. En synthèse, sur le canton, il serait souhaitable d'ajouter 70 nouvelles mentions sur des panneaux existants, et d'ajouter 8 nouveaux supports (mâts + panneaux).

Il est demandé à chaque commune de donner un nom aux rues des zones d'activités économiques.

Il reste à réaliser le schéma directeur de signalétique dans le périmètre de chacune des zones.

---

## **Compte rendu d'activités de la commission :**

### **Dématérialisation des échanges avec le comptable public**

Le passage en procédure dématérialisée avec le Trésor Public de Montaigne est programmé au 01 juin 2012.

### **Dématérialisation des documents budgétaires avec la Préfecture**

En complément des délibérations et des arrêtés la communauté de commune s'est portée candidate pour la transmission dématérialisée des documents budgétaires en 2012 via la solution FAST du contrôle de légalité.

### **SIG**

Les mises à jour 2011 sont disponibles pour l'ensemble des collectivités via Intragéo.

---

## **Enfance jeunesse**

*Rapporteur : Hubert DELHOMMEAU*

## **Compte rendu de la réunion de la commission du 19 octobre :**

### **halte-garderie**

Une plaquette d'information spécifique présentant le service des haltes garderies a été réalisée avec diffusion par voie postale aux familles dans l'attente d'un enfant ou ayant un enfant de moins de quatre ans.

Le premier mois de fonctionnement du service halte-garderie « Les P'tits Poucets Roul... » est positif :

- la fréquentation répond aux objectifs.
- les bénévoles de l'association se sont appropriés la gestion du service.
- le partage des locaux s'effectue sereinement.

Finalisation des conventions de partage des locaux entre les communes et l'association.

### **Projet SOS Mamies**

Réflexion autour d'un nouveau service aux familles pouvant apporter des solutions de garde d'urgence lorsqu'un enfant ou une assistante maternelle est malade.

### **Tableau de synthèse des animations en cours via Google**

A partir des fiches projet, un tableau de synthèse est consultable en ligne via google. L'objectif de ce tableau est de permettre à chaque élu de connaître les projets jeunesse en cours qu'ils soient locaux ou intercommunaux.

### **Agréments accueil jeunes et accueil de loisirs**

Deux types d'agrément existent :

- les accueils jeunes (pour les plus de 14 ans).
- les accueils de loisirs (pour les enfants et les jeunes de 3 à 17 ans).

L'accueil jeunes est défini au travers d'une convention signée entre les différents acteurs œuvrant autour d'une structure jeunesse et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale. Il permet d'avoir plus de souplesse vis-à-vis de l'encadrement (1 adulte pour 40 jeunes), et de formaliser un lien entre les différents acteurs liés à une structure jeunesse.

Il serait intéressant que l'ensemble des communes s'engage dans cette démarche en même temps afin de donner un signal fort du territoire vis-à-vis de sa préoccupation autour de la jeunesse. Toutefois, il appartient à chacun de faire le choix de s'y engager ou non.

### **Projet « Argent de poche »**

Le principe est de permettre à des jeunes de participer à des travaux municipaux en contrepartie d'une rétribution.

Les objectifs sont :

- sensibiliser les jeunes à leur environnement,
- diminuer les dégradations sur les lieux publics,
- impliquer les jeunes dans l'amélioration de leur cadre de vie,
- valoriser le travail des jeunes.

## 🗒️ Compte rendu d'activités de la commission :

### ✚ Halte-garderie itinérante

Inauguration le samedi 05 novembre à 11h à l'accueil périscolaire de L'Herbergement en présence de Madame Jacqueline ROY – Vice-Présidente du Conseil Général.

### ✚ Radars pédagogiques de vitesse

Remplacement des radars pédagogiques par la société Élan Cité, suite à un problème de fabrication. Les communes de Saint-Philbert-de-Bouaine et de Saint-André-Treize-Voies disposeront des appareils jusqu'à la fin de l'année.

Formation sur l'utilisation de ces derniers le 08 novembre à l'attention des agents de Saint-Philbert-de-Bouaine, Saint-André-Treize-Voies, Rocheservière et Saint-Sulpice-le-Verdon.

### ✚ Offre de loisirs pour les vacances d'automne

5 activités sont proposées. 112 inscrits

1 stage loisirs est organisé par l'antenne de la sécurité civile du canton. Ce stage permet l'obtention du PSC1. 6 inscrits.

### ✚ Inter centre le 27 octobre

En partenariat avec Trivalis et l'association Elise.

Déplacement des enfants au centre de tri de Saint-Prouant et installation de l'Energibus à L'Herbergement.

### ✚ Modification des jours de travail d'Elise

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre Elise travaille le lundi et le mardi à la communauté de communes le jeudi et le vendredi à Saint-Philbert-de-Bouaine.

## Environnement

Rapporteur : Damien GRASSET

## 🗒️ Compte rendu de la réunion de la commission du 29 septembre :

### ✚ SPANC – Bilan du contrôle périodique de bon fonctionnement et prestation d'entretien

	Service complet	Contrôle périodique seul	Pas de réponse	Pourcentage de réponse service complet	Pourcentage Contrôle périodique seul	Pourcentage de réponse	Total habitation
L'Herbergement	80	47	49	45%	27%	72%	176
Mormaison	82	51	40	47%	29%	77%	173
Rocheservière	61	62	53	35%	35%	70%	176
Saint André-Treize-voies	113	68	60	47%	28%	75%	241
Saint-Philbert-de-Bouaine	106	130	130	28%	35%	63%	374
Saint-Sulpice-le-Verdon	48	25	25	49%	26%	74%	98
<b>Total</b>	<b>490</b>	<b>383</b>	<b>365</b>	<b>40%</b>	<b>31%</b>	<b>71%</b>	<b>1238</b>

Un point a été réalisé sur les retours des particuliers par rapport à la mise en place du contrôle de bon fonctionnement.

### ✚ Travaux de réparation 2011 des poteaux et bornes d'incendie

La commission a validé la liste des travaux 2011 proposées par la SAUR en écartant le remplacement d'un poteau sur la commune de Saint-Sulpice-le-Verdon. Rappel de la règle : les travaux de réparation des poteaux et bornes d'incendie sont à la charge de la communauté de communes, les remplacements sont à la charge des communes.

Monsieur le Président signale l'existence d'une convention départementale signée par l'association des Maires de Vendée sur la suppression progressive des obstacles aux bords des routes départementales. Cette dernière mentionne que les poteaux implantés sur le bord des routes départementales doivent être reculés de 4 mètres par rapport à la bande roulante ou déplacés sur des routes communales. Mormaison pour une problématique de ce type a choisi une alternative en remplaçant un poteau d'incendie en fin de vie par une borne d'incendie.

---

🗨 **Compte rendu d'activités de la commission :**

✦ **SPANC – Fin de mission de Laetitia FAURE**

Son contrat s'est achevé au 14 octobre dernier.

---

**Finances**

*Rapporteur : Hubert DELHOMMEAU*

🗨 **Compte rendu d'activités de la commission :**

✦ **Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID)**

En cours de constitution. En attente des propositions de la commune de Rocheservière.

---

🗨 **129 – Mandat spécial à Monsieur le Président pour participer au 94<sup>ème</sup> Congrès des Maires et Présidents de Communautés de France**

Monsieur le Président laisse la parole à Monsieur le Premier Vice-Président.

Il expose que le prochain Congrès des Maires et Présidents de Communautés de France se déroulera à Paris, du 22 au 24 novembre prochain, sur le thème « *Le Maire, l'intérêt général et le citoyen* ».

Cette manifestation nationale, qui regroupe chaque année plus de 5 000 Maires et Présidents, est l'occasion au-delà de l'aspect purement statutaire, de participer à des débats, tables rondes, ateliers sur des sujets relatifs à la gestion des collectivités territoriales. Elle permet également d'entendre les membres du Gouvernement concernés présenter la politique de l'Etat vis à vis des communes.

La Participation de Monsieur le Président présente incontestablement un intérêt pour l'établissement public qu'il représente.

**En application de l'article L.2123-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Communautaire mandate Monsieur le Président à effet de participer au prochain Congrès des Maires et Présidents de Communautés de France, accepte de prendre en charge l'intégralité des frais occasionnés par ce déplacement à l'exception de la soirée du 23 novembre sur la base des dépenses réelles effectuées, et précise que la dépense sera imputée au compte 6532.**

---

🗨 **130 – Fonds de concours de fonctionnement – utilisation des salles de sport du canton**

Monsieur le Président rappelle que le Conseil Communautaire, par la délibération n°0509-076 prise lors de sa séance en date du 14 mai 2009 a décidé de créer une participation communautaire en faveur des frais de fonctionnement liés à l'utilisation des salles de sport communales par des associations sportives dont le siège n'est pas sur la commune.

Il présente la demande de la commune de l'Herbergement concernant les frais de fonctionnement de la salle de sport communale pour l'année 2011 à la charge de la municipalité qui s'élève à 6 058.02 Euros TTC.

Il présente la demande de la commune de Mormaison concernant les frais de fonctionnement de la salle de sport communale pour l'année 2011 à la charge de la municipalité qui s'élève à 3 900 €uros TTC.

Il présente la demande de la commune de Rocheservière concernant les frais de fonctionnement de la salle de sport communale pour l'année 2011 à la charge de la municipalité qui s'élève à 7 985.73 €uros TTC.

Il présente la demande de la commune de Saint-André-Treize-Voies concernant les frais de fonctionnement de la salle de sport communale pour l'année 2011 à la charge de la municipalité qui s'élève à 7 494.16 €uros TTC.

Il présente la demande de la commune de Saint-Philbert-de-Bouaine concernant les frais de fonctionnement de la salle de sport communale pour l'année 2011 à la charge de la municipalité qui s'élève à 12 039.47 €uros TTC.

Il présente la demande de la commune de Saint-Sulpice-le-Verdon concernant les frais de fonctionnement de la salle de sport communale pour l'année 2011 à la charge de la municipalité qui s'élève à 4 461 €uros TTC.

Il rappelle également la règle selon laquelle la communauté de communes ne peut financer plus de 50% du solde d'opération à autofinancer par la commune.

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Communautaire donne six avis favorables aux demandes présentées par les communes de l'Herbergement, Mormaison, Rocheservière, Saint-André-Treize-Voies, Saint-Philbert-de-Bouaine et Saint-Sulpice-le-Verdon pour les frais de fonctionnement liés à l'utilisation de leur salle de sport par des associations sportives dont le siège n'est pas sur leur commune, accorde un fonds de concours de 1 000 €uros à la commune de L'Herbergement, accorde un fonds de concours de 1 500 €uros à la commune de Mormaison, accorde un fonds de concours de 1 000 €uros à la commune de Rocheservière, accorde un fonds de concours de 1 500 €uros à la commune de Saint-André-Treize-Voies, accorde un fonds de concours de 1 000 €uros à la commune de Saint-Philbert-de-Bouaine, accorde un fonds de concours de 1 500 €uros à la commune de Saint-Sulpice-le-Verdon, et autorise Monsieur le Président à signer les documents relatifs au versement de ces aides.**

---

### 131 – Subvention exceptionnelle à l'association de la halte-garderie itinérante

Monsieur le Président rappelle que le Conseil Communautaire par la délibération n°1107-102, prise lors de sa séance en date du 06 juillet 2011 a accordé une subvention de fonctionnement de 13 000 €uros pour l'année 2011 à l'association Le P'tit Poucet Roul' gérant le service de halte-garderie itinérante.

Il expose que l'association débutant son activité ne dispose pas d'un fonds de roulement suffisant pour assumer ses dépenses jusqu'au vote du prochain budget et des subventions de la communauté de communes qui aura lieu fin mars 2012.

Selon le plan de trésorerie réalisée, l'association aurait un besoin de trésorerie de 15 000 €uros sur une période comprise entre janvier et avril 2012 inclus.

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Communautaire accorde à titre exceptionnel et pour permettre de répondre à une avance de trésorerie une subvention complémentaire pour l'année 2011 de 15 000 €uros à l'association Familles Rurales « Le P'tit Poucet Roul' », pour la halte-garderie itinérante, et autorise Monsieur le Président à prendre toutes les mesures et à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

---

### **132 – Subvention de fonctionnement à l'union des professionnels du canton de Rocheservière**

Monsieur le Président rappelle que le Conseil Communautaire par la délibération n°1005-073, prise lors de sa séance en date du 19 mai 2010 avait accepté d'organiser avec les artisans et commerçants du canton une opération commerciale de fin d'année baptisée « Les Trésors de Noël ».

Devant la mobilisation développée l'année précédente, Monsieur le Président expose que depuis le mois de juin dernier, les artisans et commerçants du canton se sont regroupés en association dénommée l'Union des Professionnels du Canton de Rocheservière (UPCR) et qui a repris à son compte notamment l'organisation de cette manifestation.

Il présente la demande formulée par cette association pour l'année 2011 et propose de lui accorder une subvention de fonctionnement de 7 000 €uros.

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Communautaire accorde une subvention de fonctionnement pour l'année 2011 de 7 000 €uros à l'association « l'Union des Professionnels du Canton de Rocheservière » (UPCR), organisateur de la manifestation des Trésors de Noël, et autorise Monsieur le Président à prendre toutes les mesures et à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

---

### **133 – Indemnité de conseil au trésorier**

Monsieur le Président expose qu'en application des dispositions de l'article 97 de la loi du n°82-213 du 02 mars 1982 et du décret n°82-797 du 19 novembre 1982, l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 autorise les collectivités à verser au Trésorier une indemnité de conseil en contrepartie des prestations de conseil et d'assistance, notamment dans le domaine de l'analyse financière et de la mise en œuvre des réglementations économiques, budgétaires et financières.

Cette indemnité est basée sur la moyenne annuelle des dépenses de fonctionnement et d'investissement des 3 derniers exercices, à l'exception des opérations d'ordre. Une nouvelle délibération doit intervenir après chaque élection municipale, et lorsqu'un changement de receveur intervient.

Suite au changement de receveur à la tête de la Trésorerie de Montaigu depuis le 16 août 2011, le Conseil est invité à se prononcer sur l'octroi de cette indemnité et sur le taux. A titre indicatif, le montant de l'indemnité maximum s'élève à 879.47 €uros brut pour 2011.

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Communautaire attribue à Monsieur Yves BAUDOIN une indemnité de conseil au taux de 100%, à compter de la date de sa prise de fonction, et autorise Monsieur le Président à prendre toutes les mesures et à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

---

## **Développement économique et emploi**

*Rapporteur : Hubert DELHOMMEAU*

### **Compte rendu d'activités de la commission :**

#### **➤ Eclairage zones d'activités**

Projet d'uniformisation d'éclairage de l'ensemble des zones d'activités : en moyenne 1 lampadaire sur 3 en fonction permanente, pour les autres, un éclairage à partir de 6h30 le matin et un arrêt à partir de 21 h le soir.

#### **➤ ZI Le Chaillou**

Poursuite des négociations sur l'acquisition des terrains de l'extension de la zone.

#### **➤ ZI La Chevasse**

Signature du compromis de vente avec l'entreprise MAV le 14 octobre dernier.

Terrassement débuté et engagement des travaux pour le réseau d'eaux pluviales et le bassin d'orage de la zone.

#### ✦ **ZI La Croix Biton**

Travaux de finition de la voirie de la zone commencée.

Compromis de vente signé pour une parcelle de 1 430 m<sup>2</sup> pour l'installation d'un paysagiste.

#### ✦ **Parc d'activités Le Vendée Ecopôle**

Validation du dossier de consultation des entreprises en octobre.

Consultation des entreprises novembre.

Choix des entreprises en décembre

Début des travaux en février 2012.

Monsieur Stéphane JARNY souhaiterait que des panneaux d'informations soit installés aux abords du parc afin d'expliquer l'approche environnementale de ce Vendéopôle.

---

### **Animation culturelle**

*Rapporteur : Charles BATY*

#### 📄 **Compte rendu d'activités de la commission :**

##### ✦ **Concert du 25/09 de la Symphonie du Marais**

Bilan : 52,08% de remplissage, soit 104 personnes. Hugo Reyne et l'équipe sont très satisfaits du concert.

##### ✦ **Mise en réseau des bibliothèques du canton**

Une visite de la bibliothèque de La Genétouze membre du réseau Vie et Boulogne a lieu le 26 octobre à l'attention principalement des bénévoles des bibliothèques des communes.

##### ✦ **Festival d'Artistes**

L'assemblée générale de l'association aura lieu le vendredi 18 novembre à 19h au restaurant L'Etang Moderne à Saint-Philbert-de-Bouaine.

##### ✦ **Commission animation culturelle**

La prochaine réunion de la commission aura lieu le jeudi 17 novembre à 18h30.

---

#### 📄 **134 – Spectacles de Vendée saison 2011/2012**

Monsieur le Président rappelle que depuis plusieurs années le Conseil Général de la Vendée propose la tenue d'un évènement culturel prestigieux sur le canton auquel participe la communauté de communes.

Cette année, et dans le cadre de la 14<sup>ème</sup> saison des Spectacles de Vendée, le Conseil Général a programmé à la salle Aquarelle de l'Herbergement, le spectacle « *Avishai Cohen* », le vendredi 25 novembre à 20h30. La participation financière maximum de la communauté de communes est de 3 798 €uros TTC soit 20% sur une dépense estimée à 18 990 €uros, les 80% restants étant à la charge du Conseil Général.

Par ailleurs, il précise que pour 1 €uro hors taxes dépensé par la communauté de communes au titre de sa participation au cachet artistique, sa participation aux frais techniques ne pourra dépasser 2 €uros hors taxes. Ainsi, toute dépense venant en dépassement des 2 €uros hors taxes, sera également prise en charge par le département en diminuant d'autant la participation de la communauté de communes au cachet artistique.

Concernant la prestation technique, Monsieur le Président ajoute qu'il est nécessaire pour le déroulé du spectacle, d'adapter la salle Aquarelle à la fiche technique demandée par l'artiste israélien. Il propose de retenir l'offre présentée par l'entreprise MULTISCENIC pour la prestation technique (sonorisation et éclairage) d'un montant global de 5 743.81 €uros TTC.

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Communautaire accepte de participer financièrement à ce spectacle dans les conditions fixées par le Conseil Général, soit 80% pour le département et 20% pour la communauté de communes, contracte avec l'entreprise MULTISCENIC pour la prestation technique de la représentation de jazz du 25 novembre prochain, pour un montant de 5 743.81 €uros TTC, autorise Monsieur le Président à signer la convention de partenariat à intervenir entre la communauté de communes et le Conseil Général, et autorise Monsieur le Président à signer le marché à intervenir.**

---

### 135 – Exposition photographique 2012 – convention avec l'Atelier Photogalerie - Angle Jaune

Monsieur le Président expose que la commission animation culturelle a retenue l'exposition « D'autres mondes » une sélection rétrospective de 40 ans de photographie de Bernard Descamps dans le cadre du projet 2012 d'exposition à la Maison de l'Intercommunalité. Cette exposition qui se déroulera du 14 janvier au 15 mars 2012 est proposée par l'association : l'Atelier Photogalerie – Angle Jaune pour un montant de 3 400 €uros TTC.

Il rappelle que l'Atelier Photogalerie – Angle Jaune s'engage à fournir une vidéo explicitant le travail de l'artiste, à assurer une formation des professeurs du canton désireux de proposer une médiation à leurs élèves et à produire un document pédagogique sur l'exposition, et à tenir une conférence. Par ailleurs, une œuvre de Bernard Descamps restera à l'issue de l'exposition propriété de la communauté de communes.

Monsieur le Président rappelle également qu'en complément de cette prestation, et comme l'année précédente pour les écoles, il est proposé la prise en charge du transport et la présence d'un médiateur à l'occasion des visites au tarif de 104 €uros pour une journée d'intervention plus le remboursement des frais de déplacement. Compte tenu du coût supplémentaire de cette prestation, il propose de voter une participation uniquement pour les écoles hors canton d'un montant de 40 €uros par médiation.

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Communautaire accepte de s'attacher les services de l'Atelier Photogalerie – Angle Jaune dans les conditions qui viennent d'être énoncées ci-dessus, contre une rémunération de 3 400 €uros TTC, prend en charge le transport et la présence d'un médiateur à l'occasion des visites scolaires, arrête une participation pour les écoles hors canton de 40 €uros par médiation, et autorise Monsieur le Président à signer la convention à intervenir et tous les autres documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

---

### 136 – Ouvrage sur la toponymie des villages du canton de Rocheservière

Monsieur le Président expose que depuis plusieurs mois la commission travaille sur l'idée d'éditer un livre sur les recherches de Monsieur Dominique Tétaud de Vieillevigne sur le thème de la toponymie des villages du canton de Rocheservière.

En complément du travail déjà réalisé, il est envisagé de venir agrémenter l'ouvrage d'anecdotes et de photos des villages concernés par les recherches. Monsieur le Président propose que ce travail de collecte soit réalisé en petit groupe dans chaque commune (3 ou 4 bénévoles par commune) et animé par un expert en la matière.

Pour cela, il présente la proposition de l'AREXCPO qui serait chargée d'animer une réunion par commune, de traiter les données recueillies, de mettre en page l'ouvrage et de l'éditer en petite quantité (une centaine d'exemplaires d'un ouvrage en noir et blanc de 100 pages). L'ensemble de ces prestations s'élève à 1 911.20 €uros.

En accord avec Monsieur Tétaud, Monsieur le Président ajoute que l'ouvrage pourrait ensuite être commercialisé.

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Communautaire accepte l'édition d'un ouvrage sur la toponymie des villages du canton de Rocheservière, accepte de s'attacher les services de l'association l'AREXCPO en Vendée pour l'aide à la collecte et au traitement des données, à la mise en page et à l'édition d'un ouvrage d'une centaine d'exemplaires pour un coût de 1 911.20 €uros, et autorise Monsieur le Président à prendre toutes les mesures et à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

---

### 137 – Ouvrage sur Nicole RENARD

Monsieur le Président expose qu'en amont de l'ouverture du site d'exposition Saint-Sauveur en 2012, il a été imaginé en collaboration avec les Editions Singulières et avec le Conseil Général, la réalisation d'un ouvrage sur la vie et l'œuvre de Nicole RENARD.

Ce livre composé de textes et de photos au titre provisoire : « *Jean de Nicole Renard* » aura une pagination oscillant entre 144 et 200 pages au format 22/24 cm et disposera d'une couverture cartonnée. Il sera préfacé par le Président du Conseil Général de la Vendée et le Président de la Communauté de Communes du Canton de Rocheservière. Le partenariat de la communauté de communes sera marqué en 4<sup>ème</sup> de couverture. L'éditeur quant à lui est chargé de la commercialisation dans un réseau spécialisé.

Monsieur le Président propose que la communauté de communes, en complément des tirages destinés aux librairies se porte acquéreur de 1 300 exemplaires de l'ouvrage destinés à être vendus ou offerts. Il précise que le coût de cet achat serait de 19 500 €uros et que le Conseil Général devrait participer à hauteur de 5 000 €uros, somme qui serait reversée à la communauté de communes.

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Communautaire accepte l'édition d'un ouvrage éponyme sur l'œuvre de Nicole Renard dans les conditions évoquées ci-dessus, achète 1 300 exemplaires de cet ouvrage auprès des Editions Singulières pour un coût de 19 500 €uros, et autorise Monsieur le Président à prendre toutes les mesures et à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

---

## **Tourisme et patrimoine**

*Rapporteur : Charles BATY*

### **Compte rendu de la réunion de la commission du 13 octobre :**

#### **Bilan de saison 2011 de l'Office de Tourisme**

Stabilité de la fréquentation.

#### **Bilan de saison 2011 du Club de Canoë Kayak**

Meilleure saison du club depuis son début d'activité en 2002 avec une fréquentation de 1 551 personnes à la base +1 142 embarquements pour les groupes, dont 808 scolaires.

#### **Bilan 2011 projet communautaire et projet 2012**

Randocroquis

Les Chouettes balades

Les sentiers de randonnées

Le Jardin de la Vendée

La Chapelle Saint-Sauveur

Extension du local canoë kayak

---

### **Compte rendu d'activités de la commission :**

#### **Chapelle Saint-Sauveur**

Fin des travaux prévue à la fin de l'année.

Engagement de la réflexion sur le fonctionnement quotidien du site.

Près de 250 personnes sont venues visiter la Chapelle Saint-Sauveur lors des journées européennes du patrimoine le 18 septembre dernier.

#### **Randocroquis**

Commande réalisée du parcours sur la commune de Saint-Sulpice-le-Verdon.

#### **Extension local Canoë**

Le permis de construire a été accordé.

Déplacement à prévoir du coffret électrique de commande et d'alimentation du poste de refoulement.

Consultation des entreprises lancée la semaine prochaine, pour une remise des offres fixées au mardi 29 novembre à 12h. Le choix des entreprises se fera lors du prochain Conseil Communautaire.

---

## 138 – Chapelle Saint-Sauveur – avenants aux marchés de travaux

Monsieur le Président rappelle que le Conseil Communautaire, par la délibération n°1209-166, prise lors de sa séance en date du 16 décembre 2009 a attribué l'ensemble des marchés aux entreprises pour un montant initial de travaux de 982 726.28 €uros hors taxes.

Il présente les avenants proposés :

Pour le lot n°2, il s'agit d'une modification sur les garde-corps des annexes afin qu'ils soient plus discret et d'une modification du type de clés afin d'augmenter la sécurité du site.

Pour le lot n°3, il s'agit de poser des gouttières et des descentes pour les eaux pluviales sur les faces arrières des annexes et de la salle d'exposition non prévus à l'origine.

Pour le lot n°7, il s'agit de travaux supplémentaires découverts après la dépose des plaques de marbre habillant l'autel et plus particulièrement l'enlèvement des agrafes oxydées non décelables préalablement et leur remplacement par des éléments inox.

Ces avenants présentent donc respectivement une plus-value de 1 084.79 €uros hors taxes pour le lot n°2, une plus-value de 935.98 €uros hors taxes pour le lot n°3 et une plus-value de 1 968 €uros hors taxes pour le lot n°7 portant le montant total de l'opération de 1 110 722.65 €uros à 1 114 711.42. €uros hors taxes, soit + 13.4% par rapport aux marchés initiaux :

*lot n°2 : Charpente bois – charpente métallique – menuiserie* : ATELIER du BOCAGE + 1 084.79 €uros hors taxes, soit 184 599.23 €uros,

*lot n°3 : Couverture – zinguerie* : SARL GRATON + 935.98 €uros hors taxes, soit 41 128.66 €uros,

*lot n°7 : Restauration de l'autel et du retable du chœur* : ARTHEMA RESTAURATION + 1 968 €uros hors taxes, soit 28 473 €uros,

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Communautaire accepte l'avenant n°3 du lot n°2 présenté d'un montant de + 1 084.79 €uros hors taxes, ainsi le montant hors taxes du marché passe de 183 514.44 €uros à 184 599.23 €uros, accepte l'avenant n°4 du lot n°3 présenté d'un montant de + 935.98 €uros hors taxes, ainsi le montant hors taxes du marché passe de 40 192.68 €uros à 41 128.66 €uros, accepte l'avenant n°2 du lot n°7 présenté d'un montant de + 1 968 €uros hors taxes, ainsi le montant hors taxes du marché passe de 26 505 €uros à 28 473 €uros, et autorise Monsieur le Président à signer les avenants présentés.**

Monsieur le Président fait un bilan financier de l'opération.

Pour rappel le Conseil Général apporte une aide de 80% dans la limite d'un plafond de dépenses maximum de 1 375 000 €uros hors taxes soit 1 100 000 €uros de subvention et le FLAC a fait un don de 15 000 €uros pour la restauration du retable.

Il rappelle également les montants suivants à la date du 20 octobre :

- montant initial de travaux :	982 726.28 €uros hors taxes
- avenants aux marchés :	+ 131 985.69 €uros hors taxes
- révision de prix des marchés :	+ 21 655.02 €uros hors taxes
- honoraires maîtrise d'œuvre :	+ 94 865.60 €uros hors taxes
- branchement et frais divers :	<u>+ 35 617.83 €uros hors taxes</u>
Soit un total de	1 266 850.43 €uros hors taxes x 80% = 1 013 500 €uros

---

## 139 – Chapelle Saint-Sauveur – validation du projet de muséographie

Monsieur le Président rappelle que le Conseil Communautaire, par la délibération n°1109-135, prise lors de sa séance en date du 04 novembre 2009 a accepté de réhabiliter la Chapelle Saint-Sauveur et ses annexes pour y installer les broderies de Nicole Renard et mettre en valeur le retable du XVIIe siècle inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

Il rappelle également que l'ancienne église Saint-Sauveur n'étant plus affectée au culte depuis de nombreuses années, il est possible d'y installer un projet culturel d'envergure. Les travaux de restauration du retable et des locaux étant sur le point d'être achevés, il est désormais nécessaire de s'intéresser à la muséographie du site.

Le projet muséographique imaginé par le Conseil Général sera articulé autour de trois axes :

- l'installation d'une mise en valeur permanente pour le retable de Rocheservière,
- un espace de ressource pour découvrir l'art des retables de Vendée. Cet espace, disposé dans l'ancienne nef, présentera un parcours virtuel à travers les retables remarquables du département. Cet axe est entièrement financé par le Conseil Général.
- et la présentation des broderies de Nicole Renard dans la grande salle d'exposition. Ce projet est également entièrement financé par le Conseil Général.

Concernant la mise en valeur permanente du retable de la Chapelle Saint-Sauveur, travaillée par les services du Conseil Général et le Conservateur Départemental, elle utilisera les moyens scénographiques actuels (lumière, son vidéo), pour parvenir, à intéresser et à faire comprendre à un très large public, cette œuvre dans toutes ses dimensions. Dans un format de courte durée (maxi 15 minutes) la mise en valeur permettra :

- la remise en contexte de l'œuvre d'art (Contre-réforme en Bas-Poitou, style baroque, Chapelle Saint-Sauveur),
- de comprendre la composition du retable (sa forme, son organisation, ses matériaux, ses couleurs),
- de saisir le sens du message religieux (récit de la Transfiguration et ses sources prestigieuses).

Monsieur le Président expose que le Conseil Général a voté une enveloppe de 150 000 €uros pour la muséographie du site. Il expose également que l'enveloppe financière (1 100 000 €uros) destinée aux travaux de réhabilitation du site ne sera pas utilisée en totalité. En effet, à ce jour, le montant disponible de la subvention est d'environ 86 500 €uros. Monsieur le Président précise que cette somme pourrait être réaffectée à la mise en valeur permanente du retable, ce qui signifie que la communauté de communes devienne maître d'ouvrage du projet en lieu et place du Conseil Général de la Vendée.

Compte tenu des éléments précédemment présentés, Monsieur le Président propose que la communauté de communes réalise la mise en valeur permanente du retable de l'ancienne église Saint-Sauveur de Rocheservière. Le coût d'objectif de ce marché de conception réalisation sera fixé à 100 000 €uros hors taxes.

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Communautaire valide le projet de muséographie tel qu'il vient d'être présenté, accepte que la communauté de communes devienne maître d'ouvrage du projet de mise en valeur permanente du retable de l'ancienne église Saint-Sauveur, demande au Conseil Général de la Vendée d'affecter le solde de la subvention allouée aux travaux, à la réalisation de la mise en valeur permanente du retable, autorise Monsieur le Président à lancer la consultation sous la forme d'une procédure adaptée, et autorise Monsieur le Président à prendre toutes les mesures et à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

---

#### 140 – Travaux sur les sentiers de randonnée – choix des entreprises

Monsieur le Président rappelle que le Conseil Communautaire par la délibération n°1103-071, prise lors de sa séance en date du 30 mars 2011 a approuvé le projet de création, de modification et d'aménagement des sentiers de randonnée sur le canton.

Monsieur le Président expose qu'en complément du balisage peinture, des aménagements spécifiques sont nécessaires en particulier sur les sentiers en cours de classement d'inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR). Ces aménagements comprennent des travaux de signalétique, de sécurisation, de création d'aire de pique-nique et de repos, de panneaux d'information et de signalisation.

Il précise que ces aménagements font l'objet d'une subvention de 50% du Conseil Général uniquement pour les sentiers inscrits au PDIPR. Il présente le résultat de la consultation organisée et propose de retenir l'entreprise Pic bois, pour la fourniture et la pose de mobilier bois (signalétique, table de pique-nique, chicanes) pour un montant hors taxes de 18 404,29 €uros, l'ONF pour la fourniture et la pose des panneaux de départ pour un montant hors taxes de 4 920 €uros, l'entreprise Espace Créatic pour la fourniture et la pose de passerelles pour un montant hors taxes de 2 829 €uros et l'entreprise Gallot pour la réalisation d'un emmarchement pour un montant hors taxes de 2 506,68 €uros.

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité le Conseil Communautaire approuve le projet de création et d'aménagement de sentiers présentés, contracte avec l'entreprise Pic Bois pour la fourniture et la pose de mobilier bois pour un montant de 18 404.29 €uros hors taxes, contracte avec l'Office National des Forêts pour la fourniture et la pose de panneaux de départ pour un montant de 4 920 €uros hors taxes, contracte avec l'entreprise Espace Créatic pour la fourniture de passerelles pour un montant de 2 829 €uros hors taxes, contracte avec l'entreprise Gallot pour la réalisation d'un emmarchement pour un montant de 2 506.68 €uro hors taxes, et autorise Monsieur le Président à signer les marchés à intervenir.**

---

**Habitat**

Rapporteur : Hubert DELHOMMEAU

✍ **Compte rendu d'activités de la commission :**

📌 **Commission habitat**

La prochaine réunion de la commission aura lieu le mercredi 09 novembre à 18h 30.

---

✍ **Agenda réunions**

- Jeudi 03 novembre à 20h30 : Conseil d'exploitation de l'Office de Tourisme
- Lundi 07 novembre à 17h00 : Bureau communauté de communes
- Mercredi 09 novembre 18h30 : Commission habitat
- Lundi 14 novembre à 18h00 : Bureau Syndicat mixte Montaigu – Rocheservière
- Jeudi 17 novembre à 18h30 : Commission animation culturelle
- Lundi 28 novembre à 17h00 : Bureau communauté de communes
- Lundi 05 décembre à 18h00 : Comité Syndicat mixte Montaigu - Rocheservière
- Mercredi 07 décembre à 18h30 : Conseil Communautaire
- Mardi 13 décembre à 18h00 : Comité Syndicat mixte du Pays du Bocage Vendéen

-----  
⇒ L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h35

**Francis BRETON**  
Secrétaire de séance



**Hubert DELHOMMEAU**  
Président

